



# convention

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018

# édito

**Un an déjà et tant de travail accompli !** La France insoumise s'est imposée et est reconnue maintenant comme première force d'opposition et de propositions. C'est bien sûr le fruit du travail de notre groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. C'est aussi le résultat de l'imagination de tous les espaces du mouvement. C'est enfin l'œuvre militante quotidienne des insoumis.es qui ont – il faut le rappeler – mené les trois dernières campagnes nationales sur la sortie du nucléaire, la lutte contre l'évasion fiscale et la lutte contre la pauvreté. Trois campagnes qui ont permis de populariser les propositions de notre programme l'Avenir en commun et d'opposer à ce pouvoir ultralibéral un modèle de société complètement différent.

Jamais un Président n'aura aussi vite perdu la confiance du pays. L'autoritarisme, les cadeaux aux plus riches, la destruction de l'Etat au nom du libéralisme et de l'Europe de Bruxelles sont les marques de la politique d'Emmanuel Macron rejetées par une partie de plus en plus importante de la population. La mobilisation des « gilets jaunes » le démontre. La monarchie présidentielle est attaquée dans son fondement aux cris de « Macron démission ». Au-delà des revendications sociales, c'est sa souveraineté que le Peuple veut récupérer. Jamais une assemblée constituante n'aura été aussi brûlante d'actualité sous la Ve République.

Le référendum révocatoire serait bien utile pour régler pacifiquement la situation actuelle. À défaut, nous allons devoir nous contenter de faire des élections européennes un référendum anti-macron. Car c'est bien la politique de la commission européenne qu'Emmanuel Macron met en œuvre avec zèle au niveau national. En dénonçant publiquement ces politiques européennes inhumaines, nous dirons non à celles que mène le Président français. Ces élections européennes seront l'occasion de mettre un coup d'arrêt à ces politiques en envoyant des député·e·s insoumis·es de combat au Parlement européen. Comme nos député·e·s nationaux, ils porteront la voix du Peuple là où elle est habituellement tue.

À l'issue de cette Convention, nous aurons un programme pour faire campagne et une liste de candidat·e·s issu·e·s du Peuple pour le présenter dans tout le pays et expliquer ce que l'insoumission au sein de l'Union européenne veut dire. Ensemble, nous allons travailler à améliorer nos arguments et nos façons de faire campagne pour être les plus convaincants.

Nous allons aussi ouvrir le chantier des municipales en commençant par le texte qui servira de base pour fédérer le Peuple autour d'un projet pour nos communes.

Le mouvement continue à vivre en dehors des échéances électorales. Cette Convention doit permettre d'améliorer le fonctionnement de la nouvelle et imparfaite invention politique qu'est la France insoumise. Nous prendrons le temps de réfléchir à la vie du mouvement, ses manières de faire, ses moyens d'agir et ses perspectives. Nos campagnes de l'année y seront décidées. Demain commence aujourd'hui.

Bons travaux !

**Charlotte Girard,**  
Coordinatrice de l'espace programme

**Bastien Lachaud,**  
Député de la Seine-Saint-Denis



# somm

- ÉDITO .....**
- PROGRAMME DE LA CONVENTION .....**
- CALENDRIER DE LA CONVENTION .....**
- MODE D'EMPLOI BRISE GLACE .....**
- MUNICIPALES / ATELIER EN PLÉNIÈRE .....**
- TEXTE PROGRAMMATIQUE NATIONAL  
POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES .....**
- EUROPÉENNES / ATELIER EN PLÉNIÈRE .....**
- INFOS PRATIQUES .....**



# programme

## **SAMEDI 8 DÉCEMBRE**

### DÉBUT DES TRAVAUX

- . Brise-glace
- . Bilan de l'année de La France insoumise
- . Résultats des votes sur les campagnes

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES : LE LANCEMENT

- . Présentation de la liste
- . Ouverture du vote sur la liste
- . Annonce des résultats du vote sur le programme des élections européennes

### LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES

### VIE DU MOUVEMENT : BILAN ET PERSPECTIVES

- . Bilan du travail des livrets thématiques
- . Rapport financier
- . Bilan des décisions de la Convention 2017
- . Bilan de l'activité parlementaire à l'Assemblée nationale
- . Travail sur les propositions issues de la boîte idée

### ÉLECTIONS MUNICIPALES : LE PROGRAMME

### CONCLUSION PAR JEAN-LUC MELENCHON

### FIN DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

## **DIMANCHE 9 DÉCEMBRE**

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES : ARGUMENTER ET CONVAINCRE

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES : QUELLE CAMPAGNE ?

- . Synthèse de la boîte à idées sur la campagne
- . Témoignages
- . Travail sur la campagne que nous voulons

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES : LES CANDIDAT·E·S

### FIN DE LA SÉANCE DE CLÔTURE DE LA CONVENTION

02

03

04

05

06

08

20

22

# calendrier de la convention

---

## JEUDI 13 SEPTEMBRE

**Appel à inscription** pour participer au tirage au sort en vue de la séance de clôture des 8 et 9 décembre.

## JEUDI 4 OCTOBRE

Publication du calendrier de la convention.

## JEUDI 4 OCTOBRE / CONSULTATION

**Une boîte à idées** est lancée sur la plate-forme pour recueillir les propositions des insoumis·es autour de 3 axes :

- . Quelles initiatives pour la campagne des élections européennes ?
- . Quelles campagnes nationales pour le mouvement en 2019 ?
- . Quelles améliorations pour rendre notre mouvement plus efficace et répondre à nos objectifs ?

## JEUDI 11 OCTOBRE

Publication des comptes de La France insoumise de l'année 2017.

## SAMEDI 20 OCTOBRE

Réunion du comité électoral.

## LUNDI 22 OCTOBRE

Un premier **tirage au sort** est effectué parmi les inscrits.

## MERCREDI 24 OCTOBRE

Fermeture des boîtes à idées.

## JEUDI 25 OCTOBRE

Publication des référent·e·s départementaux·les parmi les membres du comité électoral.

## MARDI 30 OCTOBRE

Deuxième phase de **tirage au sort** en vue de la séance de clôture des 8 et 9 décembre.

## MERCREDI 31 OCTOBRE

Fin de l'**inscription** pour la première phase de tirage au sort.

## SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 NOVEMBRE

Réunion du comité électoral.

## JEUDI 8 NOVEMBRE / CONSULTATION

- **Publication du texte programmatique pour les européennes et appel à contributions.**
- **Publication des synthèses des boîtes à idées :**
  - . Quelles initiatives pour la campagne des élections européennes ?
  - . Quelles améliorations pour notre mouvement ?
  - . Quelles campagnes nationales pour le mouvement en 2019 ?
- **Publication d'un texte programmatique national pour les municipales et appel à contributions.**

## SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Réunion du comité électoral.

## LUNDI 12 NOVEMBRE

Fin de l'**inscription** pour la 2<sup>e</sup> phase de tirage au sort.

## JEUDI 15 NOVEMBRE

Publication des nouvelles équipes d'animation des livrets thématiques.

## MARDI 20 NOVEMBRE

Fin des **contributions sur le texte programmatique pour les européennes**.

## JEUDI 22 NOVEMBRE

Fermeture des contributions sur le texte programmatique national pour les municipales.

## SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 NOVEMBRE

Réunion du comité électoral.

## LUNDI 26 NOVEMBRE / CONSULTATION

- **Publication du texte programmatique final pour les européennes.**
- **Lancement des votes sur :**
  - . Le texte programmatique pour les européennes.
  - . Les campagnes nationales du mouvement

## MERCREDI 28 NOVEMBRE

**Publication de la 1<sup>e</sup> partie** des candidat·e·s aux élections européennes.

## VENDREDI 30 NOVEMBRE

**Publication de la 2<sup>e</sup> partie** des candidat·e·s aux élections européennes.

## LUNDI 3 DÉCEMBRE

Clôture des votes pour le texte programmatique pour les européennes et pour les campagnes nationales du mouvement

Mise en place de l'outil de financement des groupes d'action

## MERCREDI 5 DÉCEMBRE

**Publication de la 3<sup>e</sup> partie** des candidat·e·s aux élections européennes

## SÉANCE DE CLÔTURE

**SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 DÉCEMBRE 2018 À BORDEAUX**

Publication de la dernière partie des candidat·e·s et vote sur la liste finale pour les élections européennes



# mode d'emploi brise glace

**Objectif :** faire connaissance avec les insoumis·es de ma table avec qui je vais passer le weekend. Chacun·e doit s'exprimer en prenant le même temps de parole. L'idée étant de se trouver des points communs.

**Consigne :** je donne mon prénom et ma commune. Ensuite je raconte une anecdote récente en rapport avec mon activité militante : à La France insoumise, au travail, association, dans une lutte...

## Organisation / présentation croisée :

- On fait 3 binômes :  
3 minutes chacun·e pour se présenter à son/sa voisin·e
  - Puis 1 minute chacun·e pour présenter son/sa voisin·e aux autres participant·e·s de la table
  - Puis 1 minute chacun·e pour révéler des points communs avec les autres participant·e·s

## notes

# municipales

## atelier en plénière

### ENRICHISSEMENT DU TEXTE PROGRAMMATIQUE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

#### Objectifs :

- . **Travailler sur 3 problématiques identifiées** sur le texte à partir des contributions formulées sur la plateforme.
- . **Expérimenter la méthode du « débat mouvant »** pour dégager les arguments en faveur et en défaveur d'une proposition et tenter de dépasser certaines oppositions en proposant des reformulations.
- . **S'entraîner sur une méthode reproductible** dans les communes quand il s'agira d'intégrer au programme municipal local les propositions des habitant·e·s.

#### Organisation : déroulé des 3 séquences (correspondant aux 3 problématiques discutées) :

- . **Mise en place du plateau de jeu** et distribution des jetons
- . **Présentation de la proposition** à discuter
- . **Positionnement de chacun·e sur les tables** avec des jetons de part et d'autre d'une ligne « plutôt d'accord » / « plutôt pas d'accord » -> envoi du résultat sur formulaire en ligne -> mise à l'écran de cette **première « photographie** » de la salle (et des GA connectés)
- . **Débat mouvant sur les tables avec les jetons** : chaque camp argumente chacun son tour pour convaincre celles et ceux d'en face ; chacun·e doit pouvoir parler au moins une fois
- . **Parole boxée** : quelques participant·e·s sont invité·e·s à exprimer un argument en 1 minute vers l'ensemble de la salle et des groupes d'action connectés
- . **Débat mouvant sur les tables avec les jetons** : chacun·e a 30 secondes pour expliquer pourquoi il change d'avis ou pas
- . **Positionnement pour la 2<sup>e</sup> problématique**, de chacun·e sur les tables avec des jetons de part et d'autre d'une ligne en « plutôt d'accord » / « plutôt pas d'accord » -> envoi du résultat -> mise à l'écran de cette **deuxième « photographie** » de la salle
- . **Débat pour chercher une formulation qui fasse consensus sur la table** : à partir d'une formulation proposée par un participant.e « plutôt pas d'accord » ; chacun·e doit pouvoir parler au moins une fois ; la proposition est écrite en gros sur une affichette
- . **Parole boxée** : quelques participant·e·s sont invité·e·s à exprimer leur proposition de reformulation en 30 secondes vers l'ensemble de la salle et des groupes d'action connectés
- . Pendant ce temps, **chaque table envoie sa proposition de reformulation** dès lors qu'au moins 5 participant·e·s sont d'accord sur celle-ci
- . Mise à l'écran de cette **troisième « photographie** » de la salle et des groupes d'action connectés





## notes

# texte programmatique national pour les élections municipales



**Nous avons perdu trop de temps** pour le pays et la planète. Dans un contexte déterminé par l'austérité imposée par les traités et des années de baisse des dotations de l'État, les marges de manœuvres sont étroites. Mais l'exercice du pouvoir municipal est un levier pour créer tout de suite des rapports de force face au gouvernement, à l'Union Européenne et à la finance. Pour préparer la prochaine étape – la conquête du pouvoir d'État – il doit accélérer le processus de révolution citoyenne en favorisant l'implication populaire, à tous les niveaux.

La commune est le berceau de la démocratie. En gagnant des mairies, nous allons reprendre le contrôle de nos vies et préparer un avenir en commun. Face au désordre mondialisé, chaque possibilité de victoire représente l'espoir de voir changer le quotidien de millions d'entre nous, dans nos campagnes, nos quartiers et les grandes villes.

Avec les citoyen.ne.s, la France insoumise peut engager l'alternative. Ce programme est au service du peuple et de ses combats contre l'oligarchie. Il propose la mise en œuvre de radicalités concrètes. Sans être exhaustif, pour laisser aux équipes locales le soin d'apporter les réponses adaptées aux situations qu'elles rencontrent, il identifie nos listes et assure leur cohérence nationale. Déployé en cinq axes, il propose une série de mesures permettant d'atteindre nos objectifs politiques et l'intérêt général humain.

# Axe 1

## Des communes souveraines et citoyennes Démarche « Révolution citoyenne »

Née de la grande Révolution de 1789, la commune est mise en cause par l'action coordonnée de l'Etat et de l'Union européenne. L'Acte III de la décentralisation entend lui substituer l'intercommunalité. L'austérité des traités la priver de moyens d'action. La crise démocratique de la V<sup>e</sup> République se prolonge ainsi à l'échelon communal. Partout dans le pays, des dizaines de maires démissionnent pour dénoncer leur impossibilité de répondre aux besoins des habitant·e·s.

La mise en œuvre de toute politique émancipatrice passe donc d'abord par la restauration de la souveraineté communale. En réarmant les municipalités, nous voulons faire des communes les laboratoires de la mise en œuvre des solutions insoumises aux problèmes du quotidien. Des lieux démocratiques de l'implication citoyenne expérimentant les pratiques à venir de la 6<sup>e</sup> République. Des points d'appuis de la résistance à la politique d'Emmanuel Macron pour préparer les conquêtes à venir.

### I / RESTAURER LA SOUVERAINETÉ

#### POUR UNE CO-GESTION CITOYENNE DES BIENS COMMUNS ET LE REFUS DE L'EMPRISE DU PRIVÉ

- **Fin des délégations de service public** et mise en place de régies publiques communales ou intercommunales de l'eau, des transports, de la gestion des déchets, de la cantine scolaire, des services funéraires pour garantir leur contrôle public et leur co-gestion citoyenne
- **Installation de comité des usagers des services publics** délibérant sur leurs évolutions et les choix qui les concerne, associant agents et élus·e·s
- **Refuser tout transfert facultatif** de compétences aux intercommunalités pour préserver la démocratie et la proximité du service public
- **Refuser tout nouveau partenariat public privé (PPP)** et commander une expertise juridique et financière en vue de dénoncer les PPP existants
- **Organiser la transition de l'administration municipale et intercommunale** ainsi que des écoles vers le logiciel libre
- (...)

#### COMBATTRE LES PLATEFORMES POUR LUTTER CONTRE L'UBÉRISATION DE NOS VIES

- **S'inspirer des décisions prises par certaines grandes villes pour lutter contre les abus d'AirBnB** (impossible de louer un appartement plus de 60 jours par an à Amsterdam, seule une pièce d'un appartement est louable à Berlin, imposer une entrée indépendante du reste de l'immeuble à Madrid, instauration d'une taxe spécifique à Montréal, etc.)
- **Maîtriser les usages de l'espace public en accordant des licences pour le déploiement d'un nouveau service** (VTC, free-floating...) uniquement après consultation des citoyen·ne·s et en privilégiant les modèles réellement coopératifs

- **Systématiser les contrôles des loueurs de meublés touristiques et des plateformes numériques**, pour appliquer les sanctions en cas de non respect des obligations (déclaration systématique, durée maximale, transmission des données par les plateformes...)

- **Systématiser la télédéclaration en ligne par les hôtes particuliers** des locations de courte-durée auprès des Mairies
- **Augmenter les moyens humains des instances communales ou intercommunales de contrôle** de l'activité des plateformes
- **Soutenir la véritable économie du partage** en faisant entrer les communes au capital de sociétés coopératives
- (...)

### II/ COOPÉRER

#### PARTAGER LA DÉCISION GRÂCE AU RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE

- **Consulter les habitant·e·s en organisant une votation citoyenne** dont le conseil municipal s'engagerait à respecter le résultat sur tous les grands sujets communaux (grands projets d'aménagement, intercommunalité, organisation des temps périscolaires...)
- **Donner aux citoyen·ne·s la possibilité d'organiser une votation citoyenne** dont le conseil municipal s'engagerait à respecter le résultat dès lors qu'une pétition réunissant au moins 10% des habitant.e.s est constituée
- **Accorder le droit de vote aux mineur.e.s de plus de 16 ans et aux étranger.e.s** résidant sur le territoire communal lors des votations citoyennes
- (...)

## FAVORISER L'IMPLICATION CITOYENNE

- **Mettre en place des conseils citoyens de proximité**, composés d'habitant·e·s dont une partie tirée au sort, animés par une équipe paritaire, dotés d'un budget participatif
- **Allouer aux budgets participatifs communaux** un montant dépassant un plancher minimum de 10% du budget d'investissement avec un objectif de 25% en fin de mandat
- **Pas un projet ne sera engagé sans associer les habitant·e·s**, depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre, et en utilisant des formes participatives diversifiées pour impliquer réellement le plus grand nombre
- **Organiser chaque année un débat public** autour du rapport d'orientation budgétaire
- **S'appuyer sur les associations et les démarches de l'éducation populaire** pour multiplier les modes de participation citoyenne à la vie municipale (enquêtes participatives, cahiers de doléances, assemblées de quartiers...)
- **Ouvrir l'ensemble des instances participatives** aux étrangers résidant sur le territoire communal
- **S'assurer de l'accessibilité de toutes les communications institutionnelles** (langage facile à lire et à comprendre, sous titrage, LSF, version audio)
- **Ouvrir aux habitant·e·s un temps de question** lors de chaque Conseil municipal
- **Mettre fin aux interdictions de distribution de tracts et de rassemblement dans l'espace public**; développer les panneaux d'expression libre
- (...)

## UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES POUR FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE

- **Créer un forum citoyen numérique communal ou intercommunal** sur lequel s'organiseraient des débats, des consultations, des co-élaborations de textes ou de projets, en complément des autres formes de participation
- **Faire reposer les outils d'e-démocratie sur des logiciels libres**, respectueux de la protection des données
- **Les données publiques sont un bien commun**. Elles seront mises à disposition des associations et des citoyens pour assurer la transparence et encourager les initiatives
- **Favoriser dans chaque collectivité des hackathons civiques**, c'est-à-dire des événements réunissant des citoyen·ne·s, des élu·e·s, des développeur·euse·s dans le but d'améliorer les outils numériques. Les solutions développées dans ce cadre deviendront un bien commun
- (...)

## DES ÉLU·E·S QUI RENDENT DES COMPTES

- **Instaurer des comptes rendus annuels de mandats**
- **Organiser des rendez-vous citoyens** sur le terrain pour favoriser les échanges de proximité
- **Exiger des élu·e·s qu'ils publient tous leurs rendez vous** avec les représentant·e·s d'intérêts privés; refuser cadeaux, gratifications, avantages en nature de toute sorte venant d'entreprises
- **Mettre en place un référendum révocatoire pour les élu·e·s** qui n'appliqueraient pas le programme sur lequel elles et ils ont été élu·e·s. Au plus tard à mi-mandat et sur la base d'une pétition réunissant au moins 10% du corps électoral élargi aux mineur·e·s de plus de 16 ans et aux étrangers vivants sur le territoire
- (...)

## III / ORGANISER L'INSOUMISSION

### REFUSER L'APPAUVRISSEMENT COMMUNAL

- **Organiser des actions coordonnées avec d'autres collectivités** pour exiger du gouvernement l'augmentation des dotations de l'État aux communes
- **Exiger la compensation à 100% de la suppression de la taxe d'habitation par l'État**
- **Engager, si nécessaire, des actions de désobéissance coordonnées à l'échelle nationale**, notamment en refusant de se soumettre aux règles du pacte financier imposé aux collectivités
- **Mettre en place un réseau des communes insoumises** chargé notamment de l'organisation annuelle de Rencontres nationales de la solidarité territoriale pour analyser et mettre en lumière les inégalités territoriales et porter des campagnes nationales reposant sur la solidarité plutôt que la concurrence entre territoires
- (...)

### AFFRONTER LES LOBBIES ET LE POUVOIR DE LA FINANCE

- **Installer un comité citoyen tiré au sort** chargé, en lien avec les services municipaux, de réaliser un audit de la dette communale et intercommunale pour dénoncer les emprunts toxiques éventuellement contractés et d'identifier l'action des lobbies privés menées auprès des institutions communales et intercommunales
- **Travailler avec des banques coopératives** pour s'affranchir de la main mise des institutions financières
- **Refuser la notation des budgets de nos communes** et de nos intercommunalités par les agences de notation et privilégier la notation « extra-financière » qui évalue la durabilité des politiques en matière environnementale et sociale
- **Instaurer une caisse de crédit municipal** pour fournir des possibilités d'emprunt à de faibles taux aux ménages les plus défavorisés
- **Émettre un emprunt citoyen** qui aura vocation à mobiliser l'épargne pour financer les investissements d'avenir (écoles, lieux culturels...)
- (...)

### Des élu·e·s au service de l'intérêt général et non d'eux mêmes

- **Refuser le cumul de mandats** de maire et de président·e d'EPCI ; de maire et d'élu·e régional·e
- **Instaurer un plafond aux indemnités** de maire et de président·e d'EPCI : pas plus de trois fois le salaire de l'agent le moins payé
- **Signer la Charte Anticor**
- (...)

# Axe 2

## Des communes mobilisées pour la bifurcation écologique Démarche « règle verte »

L'urgence écologique impose une bifurcation accélérée et globale, en rupture avec le mode de production et de consommation productiviste et la politique des petits pas des partisans du capitalisme vert. Alors que le gouvernement a renoncé à mettre en œuvre les engagements de la COP 21, les collectivités insoumises s'engageront immédiatement en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la lutte contre les pollutions et la production de déchets, de l'arrêt de l'artificialisation des terres et du maintien de la biodiversité.

La Règle Verte est le fil conducteur de notre programme municipal. Elle met en avant la nécessité de prendre en compte les limites des ressources naturelles, la capacité de la planète à les régénérer, et les équilibres des écosystèmes du local au global. À l'échelle des communes, la Règle Verte se traduit concrètement par la défense des services publics, la coopération et la complémentarité entre les territoires urbains et ruraux et par la maîtrise municipale des biens communs (l'eau, l'air, la terre, l'alimentation) par les citoyen.ne.s pour protéger leur santé et la biodiversité. À travers la planification des politiques locales, nous voulons engager sans attendre, la bifurcation écologique indispensable à la sauvegarde des écosystèmes et de l'humanité tout en répondant aux nécessités du plus grand nombre par la tarification socialisée et la généralisation de la gratuité.

### I / METTRE EN ŒUVRE LA RÈGLE Verte

#### INSTAURER LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE COMMUNALE

- **Établir avec les habitant·e·s, durant la première année de mandat, un état des lieux des sources d'émissions de gaz** à effet de serre, des pollutions, de la production de déchets, de l'état de la biodiversité et de l'artificialisation des terres sur le territoire communal et intercommunal
- **À partir de ce bilan, organiser chaque année un débat citoyen** d'orientation écologique visant à mettre en œuvre la règle verte sur le territoire communal et intercommunal
- **L'action communale prendra appui sur une planification pluriannuelle** des politiques publiques : préservation des ressources naturelles, des biens communs, objectifs de réduction de l'empreinte écologique communale
- **Les élu·e·s municipaux insoumis·e·s s'attacheront à construire des alternatives écologiques** et solidaires à des échelles plus larges : intercommunalités, Parcs Naturels Régionaux, etc.
- (...)

#### ENGAGER LA BIFURCATION ÉNERGÉTIQUE : SOBRIÉTÉ ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Adopter un plan de développement des énergies renouvelables** s'appuyant sur les associations citoyennes, les coopératives ou une régie publique proposant un tarif social de l'énergie
- **Adopter un schéma communal ou intercommunal en vue de la réduction de la consommation énergétique** par la rénovation thermique des locaux publics en renforçant les programmes de détection des passoires énergétiques et d'efficacité énergétique ; en favorisant les projets d'habitat écologiques et partagés et les coopératives d'habitants ; en mettant en place un soutien financier aux particulier pour l'isolation thermique de leurs logements
- (...)

## II/ OÙ L'ON RESPIRE

### DÉVELOPPER PARTOUT LES TRANSPORTS EN COMMUN ET INSTAURER PROGRESSIVEMENT LEUR GRATUITÉ

- **Renforcer les réseaux de transports en commun** sur tous les territoires pour favoriser les modes de déplacement les moins polluants et accidentogènes, les plus partagés possibles (bus, bus en site propre, tramways, etc.)
- **Réduire et socialiser les tarifs des transports en commun**, aller vers leur gratuité dès que possible
- **Défendre le maintien et la réouverture des gares et lignes locales de train** pour le transport de passagers et de marchandises, ainsi que le transport fluvial de marchandises le cas échéant
- (...)

### RÉDUIRE LA PLACE DE L'AUTOMOBILE ET DES CAMIONS EN VILLE

- **Développer les plateformes multimodales** à l'entrée des villes pour réduire le trafic et la pollution de l'air ; développer les aires et places de stationnement pour le covoiturage et les pistes cyclables
- **Aménager l'espace urbain pour faciliter les déplacements à pied ou en vélo** en engageant la piétonnisation des centres-ville denses
- **Réduire dans les centres-ville denses l'emprise du stationnement de surface** (report vers les parkings souterrains municipaux ou municipalisés déjà existants)
- **Développer l'usage du vélo** en soutenant les expériences de « vélos municipaux » ou la mise à disposition par des SCOP et en développant le réseau de pistes cyclables
- **Choisir la transition vers des véhicules électriques** (ou autres technologies moins polluantes), lors du renouvellement du parc automobile municipal ou intercommunal
- **Utiliser les pouvoirs de police générale du maire** pour interdire l'occupation du domaine public maritime aux paquebots ne respectant pas les normes environnementales
- **Tolérance zéro pour le stationnement sur les places réservées aux handicapées**
- (...)

### AMÉNAGER PLUS D'ESPACES VERTS ET CONVIVIAUX EN VILLE

- **Adopter un plan pluriannuel de végétalisation** de l'espace public fixant un objectif d'occupation végétale du sol en zone dense en début de mandat ; replanter des arbres fruitiers en milieu urbain
- **Développer les jardins partagés**, ouverts, conviviaux, pour recréer du lien social et renouer avec la nature en ville ; maintenir les jardins ouvriers
- **Faire des forêts communales des territoires sanctuaires** pour la biodiversité, la découverte du vivant, libérées de la chasse à courre
- **Aménager, notamment dans les zones urbaines denses, des espaces refuges pour les animaux sauvages** et maintenir des friches en particulier pour les pollinisateurs sauvages
- (...)

### RÉDUIRE LES POLLUTIONS SONORES, LUMINEUSES ET ÉLECTRONIQUES

- **Lutter contre les pollutions sonore et lumineuse** (extinction, sauf cas exceptionnel, des éclairages des boutiques, magasins, bureaux, etc., hors temps d'activité)
- **Ouvrir un débat public sur l'extinction et l'aménagement de l'éclairage municipal** à certaines heures de la nuit
- **Réaliser un audit sur l'exposition des habitants aux ondes** et la réduire autant que possible
- **Relayer, au sein de l'ACNUSA, les solutions demandées par les collectifs de citoyens affectés par les nuisances sonores** liés au trafic aérien. Le cas échéant, travailler avec les habitants à la constitution de tels collectifs
- **Réduire les nuisances associées aux trafics autoroutier** et des lignes à grande vitesse
- (...)

### LIBÉRER L'ESPACE ET LE TEMPS DU CONSUMÉRISME

- **Bannir la publicité non locale** et les écrans publicitaires de l'espace public
- **Sortir des zones touristiques internationales** pour mettre fin au travail du dimanche et freiner la mise en tourisme
- **Interdire les cirques exploitant des animaux sauvages**
- (...)

## III / OÙ LA TERRE, L'EAU ET L'ALIMENTATION SONT SAINES

### LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN ET L'ARTIFICIALISATION DES TERRES

- **Sanctuariser dans les PLUi le foncier agricole**, forestier et naturel en appliquant strictement les dispositions législatives et réglementaires existantes, refuser les GPII
- **Prévoir une reclassification agricole** de certains terrains actuellement constructibles
- **Proposer la création de Zones Agricoles Protégées (ZAP)** et de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels péri-urbains (PAEN), afin de renforcer la protection durable des terres agricoles
- **Préserver la biodiversité** en développant des ceintures vertes agricoles, les trames vertes et bleues, en restaurant les haies et les mares
- **Mener une réflexion sur la valorisation des friches** (dépollution, préservation, utilisation artisanale et/ou agricole...)
- (...)

### RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX PRODUITS CHIMIQUES NOCIFS POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

- **Sortir de l'usage des produits chimiques** (toxiques, perturbateurs endocriniens) dans les crèches, écoles, maisons de retraite, bâtiments municipaux et intercommunaux
- **Faire appliquer autour de toutes les habitations et lieux de vie une distance minimale de 200 m d'interdiction des épandages de pesticides** : soutien aux associations de riverains, organisation de réunions entre agriculteurs, agricultrices et habitants, promulgation d'arrêtés d'interdiction d'épandage en coordination avec tous les maires qui prendraient des mesures semblables, recours en justice
- **Sensibiliser et accompagner les habitant·e·s pour étendre la démarche "zérophyto"** (jardins partagés, journée d'éducation populaire avec les agents municipaux...)

- **S'assurer du bon déroulement des opérations de désamiantage** des bâtiments communaux et intercommunaux, ainsi que de la sécurisation des sites présentant des niveaux de radioactivités dangereux
- **Favoriser l'éco-pâturage** pour l'entretien des espaces communaux
- **Favoriser l'utilisation de matériaux locaux** (paille, bois, terre crue...) pour la construction publique et privée et soutenir les chantiers écoles adoptant ces usages
- (...)

### DES CANTINES SCOLAIRES 100% BIO ET LOCAL

- **Maximiser la part de produits de saison et locaux** dans la restauration collective pour atteindre de 100% de produits locaux et selon les conditions locales l'objectif de 50 à 100 % de bio, notamment pour les fruits et légumes
- **Favoriser les agricultures biologiques et locales** dans la commande publique, outil de transition vers l'agriculture écologique
- **Former les équipes de cuisine** pour un ré-investissement de leur métier et améliorer leur savoir-faire dans une alimentation moins carnée, moins transformée et issue de l'agriculture biologique
- **Ouvrir des jardins potagers biologiques dans les écoles** pour et par les élèves ; le fruit de ces plantations pourra être servi à la cantine
- **Intégrer une option "sans produits carnés"** pour chaque repas dans la restauration scolaire et collective
- **Faire du repas à la cantine un moment d'éducation à l'alimentation** et de lutte contre le gaspillage alimentaire
- (...)

### PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU, GARANTIR L'ACCÈS VITAL AUX PREMIERS MÈTRES CUBES

- **Soutenir en priorité la transition vers l'agriculture biologique** des surfaces agricoles situées sur les aires d'alimentation de captages, pour réduire les coûts liés à la dépollution de l'eau
- **Co-gérer l'eau**, bien commun de l'Humanité, grâce à des régies publiques municipales ou intercommunales permettant l'implication des citoyen.ne.s par leur accès au conseil d'exploitation de la régie à travers des associations d'usagers et de consommateurs
- **Garantir le droit à l'eau** par la mise en œuvre d'une tarification progressive et différenciée selon les usages, la gratuité des compteurs et des premiers mètres cubes
- (...)

## IV / DES COMMUNES « ZÉRO DÉCHETS »

### RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

- **Réorganiser la chaîne de restauration collective** en vue de diminuer de 75 % le gaspillage alimentaire et faire disparaître le plastique non recyclable ainsi que la vaisselle en plastique réutilisable, en adaptant quand cela est nécessaire l'équipement et le poste de travail des employé.e.s des entreprises de restauration
- **Mener une politique active vers la restauration privée et de loisir pour parvenir à l'objectif « zéro plastique »**
- **Mettre en place de dispositifs de partage des aliments consommables** (soutien aux associations de collecte des invendus; action d'éducation à la cantine...)
- **Valoriser et soutenir les commerces en vrac** ; mettre en place un dispositif de consigne pour les bouteilles en verre
- **Mettre en œuvre une tarification progressive de l'eau** (dont la gratuité des premiers mètres cubes) pour sanctionner la surconsommation et le gaspillage de cette ressource vitale
- (...)

### FAVORISER UNE GESTION CIRCULAIRE DES DÉCHETS (RÉEMPLOI, RECYCLAGE, VALORISATION)

- **Soutenir le développement des ressourceries** associatives et publiques
- **Généraliser la collecte et le compostage** des biodéchets
- **Renforcer et améliorer les services de collecte** et de recyclage des déchets non organiques
- **Interdire le déversement des déchets et gravats** dans les espaces naturels et terrains agricoles
- **Tendre vers l'arrêt complet des incinérateurs**
- (...)

# Axe 3

## Des communes où il fait mieux vivre Démarche « égalité »

Pour les salarié·e·s, les retraité·e·s, les étudiant·e·s, les chômeurs et les chômeuses, le quotidien est devenu plus difficile. Les droits de chacun·e et l'État social sont remis en cause par la politique brutale du gouvernement des riches. Accéder aux soins ou à une école de proximité et de qualité est de plus en plus souvent fonction de son territoire de résidence.

Pour ne plus subir la grande régression néolibérale, les communes insoumises conduiront une politique active de lutte contre les inégalités. Alors qu'une minorité déterminée à faire sécession du reste de la société accumule sans fin et sans buts, nous voulons répartir les richesses et garantir à chacun.e le droit au logement, à la sécurité, aux soins, à l'éducation pour permettre à tous de vivre mieux.

### I/ GARANTIR LE DROIT AU LOGEMENT

#### METTRE LE LOGEMENT SOCIAL AU SERVICE DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

- **Construire des logements sociaux** pour favoriser la mixité sociale en introduisant dans le PLU une obligation de 30 % de logements sociaux et très sociaux (PLAI et PLUS) dans les opérations neuves et de 40 % en zones tendues
- **Répartir de façon égale sur l'ensemble du territoire communal la construction de logement sociaux** pour favoriser la mixité sociale et lutter contre la formation de ghettos, de riches ou de pauvres, en privilégiant l'implantation des logements les plus sociaux (PLAI) dans les quartiers les plus aisés
- **Empêcher la privatisation du logement social** prévue par la loi ELAN : refuser de donner un avis conforme pour la vente de logements sociaux, augmenter les subventions des OPH en compensation du blocage des ventes, négocier des engagements « zéro vente » sur le territoire municipal de la part des entreprises sociales de l'habitat
- **Attribuer les logements sociaux de manière transparente** en transformant le « quota du maire » en quota du conseil municipal, soumis à discussion après élaboration d'une grille claire de critères pour mettre fin au clientélisme
- (...)

#### LUTTER CONTRE LE MAL LOGEMENT

- **Accélérer la réhabilitation des bâtiments insalubres** en proposant leur acquisition à l'amiable ou en ayant recours au droit d'expropriation, dans l'objectif de les convertir en lieu de vie dynamisant le tissu urbain dans les délais les plus brefs (logements, commerces, espaces verts)
- **Introduire une obligation de lutte contre l'insalubrité écologique** à la charge des bailleurs sociaux et des propriétaires hébergeant des personnes précaires
- **Créer ou développer des outils de prévention efficaces contre les expulsions locatives** (commission de prévention des impayés locatifs avec les bailleurs, permanence d'aide juridique, médiation...)

- **Prendre des arrêtés anti-expulsion locative** sans solution de relogement pérenne
- **Constitution du maire et/ou le ou la président.e de l'EPCI en partie civile** en cas d'expulsion abusive
- **Lutter contre les marchands de sommeil** en mettant en œuvre le « permis de louer » (autorisation préalable de mise en location) et développer les contrôle d'hygiène et de salubrité dans les logements privés par l'embauche d'inspecteurs et d'inspectrices en nombre suffisant
- **Mettre à disposition et favoriser la construction de centres d'hébergement d'urgence** et de structures d'insertion pérennes (pensions de familles, CHRS...) pour en finir avec l'absurdité des hébergements dans des hôtels sociaux, couteux et insalubres
- (...)

#### ENRAYER LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE ET LA MISE EN TOURISME

- **Revoir les montants de la taxe de séjour**, en l'augmentant au plafond pour les catégories supérieures et en la diminuant pour les catégories inférieures.
- **Baisser le seuil en termes de jours de location** au-delà duquel la location saisonnière relève de l'activité hôtelière et nécessite le respect de normes de sécurité et sanitaires plus strictes
- **Définir une « charte promoteur » indiquant le prix de vente moyen maximum** et la grille de prix en application, donnant priorité d'acquisition aux demandeurs de la commune, précisant la typologie et les surfaces de logement souhaitées et des clauses anti spéculatives
- **En zone tendue, demander au préfet la mise en place de l'encadrement des loyers**
- (...)

## II/ LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ POUR CHACUN.E

### ASSURER UNE PRÉSENCE POLICIÈRE DE PROXIMITÉ

- **Développer une véritable police municipale de proximité** œuvrant à la sécurité et à la tranquillité des habitant·e·s tout en exigeant le maintien ou l'augmentation des effectifs de la police nationale
- **Démanteler les dispositifs coûteux, inefficaces et intrusifs de vidéosurveillance** et utiliser les moyens ainsi économisés pour renforcer les effectifs de police municipale
- (...)

### PACIFIER LES RELATIONS POLICE-POPULATION

- **Refuser l'armement** des policiers municipaux
- **Former la police municipale** pour en finir avec le contrôle au faciès
- **Demander l'expérimentation du récépissé de contrôle d'identité** sur le territoire communal ou intercommunal
- **Évaluer la mission du service public de police de proximité** par l'envoi de questionnaire aux habitant·e·s
- (...)

### GARANTIR LA TRANQUILLITÉ ET LA SÉCURITÉ DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

- **Aménager un environnement urbain favorable aux femmes** (éclairage public, mobilier urbain...)
- **Développer un service de transport** qui, le soir, peut s'arrêter où le souhaite la personne
- (...)

### ANTICIPER LES EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN MATIÈRE DE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- **Actualiser le plan de prévention des risques** (PPR) en prenant en compte les effets attendus du réchauffement climatique
- **Adopter un plan canicule** recensant et prévoyant des lieux d'accueil adaptés
- (...)

## III/ SANTÉ ET ÉDUCATION POUR TOU.TES !

### DES ÉCOLES OÙ IL FAIT BON APPRENDRE

- **Proposer un petit déjeuner gratuit** issu de l'agriculture biologique et locale et généraliser la gratuité de la cantine
- **Allouer à tous les élèves une dotation standard** de fournitures scolaires gratuites
- **Construire une sectorisation** qui mette fin à la ségrégation et refuser l'ouverture de toute nouvelle école privée sur le territoire communal
- **Rénover les écoles publiques** pour garantir à tous les élèves de bonnes conditions d'étude (locaux isolés, accessibles, désamiantage, salles dédiées au périscolaire et d'évolution...)
- **Parvenir à l'objectif d'une ATSEM à plein temps** par classe en maternelle
- **Ouvrir un « espace parents »** animé par les associations de parents d'élèves dans chaque école
- **Scolariser tous les enfants**, Roms et de nationalité étrangère, vivant en squat, bidonvilles ou hôtels sociaux, comme la loi le prévoit
- (...)

### PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS DES TOUT-PETITS

- **Développer le service public local de la petite enfance** en proposant des modes d'accueil diversifiés et adaptés à tous (crèches, multi-accueils, lieux d'accueil enfants-parents, relais assistantes maternelles...) afin de permettre à 100% des parents d'obtenir une place pour leurs enfants
- **Aménager des aires de jeux inventives**, naturelles, intergénérationnelles, respectueuses des normes environnementales dans les jardins publics, les ludothèques, les bibliothèques
- **Rendre la procédure d'attribution des places en crèches plus transparente** et plus rapide en unifiant par le haut les procédures de demande de place (crèches associatives, familiales, parentales ou municipales)
- (...)

### FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

- **Créer des mutuelles municipales** pour les personnes résidant ou travaillant sur le territoire de la commune
- **Favoriser l'implantation de centres de santé** et mutualistes pluri-professionnels à tiers payant intégral pour faciliter l'accès aux soins et lutter contre la désertification médicale
- **Lutter pour la défense des hôpitaux publics** en luttant contre les fermetures d'hôpitaux et de maternité et les groupements hospitaliers territoriaux
- **Créer des bains-douches sécurisés** aux horaires d'ouverture étendus
- **Œuvrer à la sauvegarde des maternités** de proximité
- **Envisager la création de centres de planning familial**
- (...)

### ADOPTER UN PLAN GLOBAL DE LUTTE CONTRE LE FLÉAU DE LA DROGUE

- **Travailler étroitement avec la police nationale** ou la gendarmerie pour poursuivre et arrêter les trafiquants de drogue
- **Mettre en place, en lien avec les associations spécialisées, des salles ou des équipement mobiles de consommations à moindre risque** pour renforcer le suivi sanitaire et social des toxicomanes, réduire les pratiques à risque et lutter contre la consommation de la drogue
- **Proposer un plan d'accompagnement des personnes toxicomanes** : psychologie, désintoxication, relogement... en collaboration avec les associations et le ministère de la santé
- (...)

## IV / PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

### LUTTER CONTRE LA PERTE D'AUTONOMIE

- **Créer des résidences pour personnes âgées publiques** (EHPAD, résidences-autonomies, résidences intergénérationnelles)
- **Développer les services à la personne** (maintien à domicile, portage de repas) accessibles et adaptés
- **Créer des pôles gériatriques** regroupant en un seul lieu acteurs publics et associatifs
- **Proposer un service de repas à domicile** réalisés en cuisine centrale
- (...)

### DÉVELOPPER LES LIENS AVEC LES AÎNÉS

- **Favoriser les structures de co-logement seniors / étudiants**
- **Instaurer des Brigades des Papis et des Mamies** chargées de missions bénévoles de soutien scolaire, activités périscolaires, lien social dans les quartiers, animation événementielle, visites à domicile...
- (...)

# Axe 4

## Des communes actives et créatives Démarche « relance de l'activité »

Nous voulons vivre, travailler et accéder aux loisirs dans des communes à taille humaine. Face au modèle métropolitain, qui concentre tout et creuse les inégalités, nous voulons un aménagement du territoire équilibré, organisé autour de bassins de vie locaux disposant de l'ensemble des activités et services publics nécessaires aux besoins du quotidien. Nous voulons répondre à l'urgence écologique, en soutenant l'emploi local et en développant les circuits courts.

Assez des heures de voitures forcées par la désertification et la relégation organisées. Les communes et intercommunalités disposent de leviers d'action pour relancer l'activité en soutenant la relocation de l'activité et la transition agricole. Pour que la vie reprenne, partout, il faut aussi encourager la création culturelle et favoriser l'accès aux loisirs pour donner à chacun.e, quelle que soit sa commune de résidence, la possibilité d'une existence riche et pleine.

### I / CRÉER DES EMPLOIS LOCAUX

#### SOUTENIR ET DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LOCALE

- **Créer des commissions municipales ou intercommunales d'appui aux projets agricoles** (commission pluraliste composées d'élu·e·s, d'agriculteurs et agricultrices, de propriétaires, de personnes ressources investies dans les questions d'alimentation...)

- **Adhérer au dispositif Vigifoncier et contractualiser avec la SAFER** (et à terme avec les Etablissements Publics Fonciers Ruraux proposés par la France insoumise à l'échelle nationale), pour repérer les terres qui se libèrent et consacrer un budget d'opportunité dans le budget municipal pour pouvoir réaliser les acquisitions de foncier agricole quand une occasion se présente

- **Proposer aux porteurs et porteuses de projets agricoles des baux ruraux environnementaux** signés pour plusieurs années reconductibles et qui précisent que les terres devront être cultivées en agriculture biologique et avec montant de loyer attractif/modéré, ou des baux à usage incluant terres, bâti agricole et habitat dans le cas de reprise de zones délaissées,

- **Proposer des services aux paysans et paysannes qui s'installent :** location / mutualisation de matériel avec les services espaces verts (tracteurs ...), aide aux investissements, offre de débouchés de commandes (par exemple pour la cantine et la restauration publique...), mise à disposition des lieux de vente (magasin de producteurs, marchés) ou de dépôts (AMAP, circuits courts, groupements de commande...), des espaces de travail et de réunion partagés pour favoriser les coopérations entre producteurs et productrices paysans plutôt que la concurrence.

- **Accueillir sur la commune les services aux porteurs et porteuses de projet et organismes de soutien à l'installation et à la transmission** : assurer des permanences des services « point d'accueil installation », favoriser les pôles INPACT qui regroupent les associations de développement agricole et rural, avoir des actions d'accueil et d'animation pour l'insertion des nouveaux paysans et paysannes installé·e·s, prendre en compte et aider leurs besoins sociaux (logement, éducation ...).

- **Mettre en œuvre des projets alimentaires territoriaux** pour favoriser la production et la consommation de produits locaux et de qualité, en associant agriculteurs, communes rurales et urbaines, organismes de recherche, acteurs de l'ESS, associations...

- (...)

#### DÉFENDRE LE PETIT COMMERCE FACE AUX GÉANTS DE LA GRANDE DISTRIBUTION

- **Refuser les permis de construire et modifier le plan local d'urbanisme de façon à empêcher la construction de toute nouvelle grande surface**

- **Aider, par la mise à disposition de locaux, l'installation ou le maintien de petits commerces** (librairie, boulangeries, boucheries, épiceries, maraîchers, cafés...)

- (...)

## CRÉER DES EMPLOIS PUBLICS

- **Municipaliser les services externalisés au privé** en mettant fin aux délégations de service public (cantines, transports, collecte des déchets, entretien des bâtiments, propreté, espaces verts...)
- **Ouvrir de nouveaux services publics**, rentables et pourvoyeurs d'emplois : garage, fermes et ateliers de transformation gérés en régie communale, coopérative de consommation etc.
- **Limiter le recours à des cabinets de consultant** hors de prix en développant l'emploi scientifique (thèses CIFRE...)
- (...)

## REFUSER LE DUMPING SOCIAL

- **Refuser le travail du dimanche**
- **Refuser les zones franches** qui favorisent le développement de la précarité
- **Introduire des critères pour la création d'emplois locaux** dans tous les appels d'offres
- (...)

## LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE ET LA PRÉCARITÉ

- **Organiser une permanence chômeur et d'accès aux droits** pour le respect du droit du travail et l'accès aux droits des chômeurs et précaires
- **Lutter contre la précarité** en mettant en place des plans de titularisation et des négociations salariales internes
- **Associer l'ensemble des agents municipaux** à l'élaboration des projets et des politiques municipales (projets de service...) et développer la formation des agents territoriaux pour accompagner l'évolution des services, en y consacrant au moins 3% de la masse salariale
- (...)

## II/ RELOCALISER ET SOCIALISER L'ACTIVITÉ

### DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE LOCALE ET LES CIRCUITS COURTS

- **Mettre à disposition les moyens publics** (mise à disposition de locaux, soutien financier, monnaie locale, systèmes d'échange locaux...) pour le développement des AMAP, des marchés paysans et des magasins de producteurs, d'épiceries coopératives permettant la commercialisation des productions locales
- **Créer, au niveau intercommunal, un service d'aide aux entreprises et producteurs locaux** pour leur permettre de bénéficier des marchés publics : conseil, coopérative (SCIC) permettant aux producteurs de répondre de façon groupée...
- **Créer un label pour valoriser et favoriser l'implantation** de produits, artisans et petites industries locales
- **Favoriser la création de services d'échanges locaux (SEL)** en mettant à disposition des citoyens des plateformes dédiées
- **Favoriser l'essor et la pérennité de monnaies locales** complémentaires citoyennes existantes ou en projet
- (...)

### POUR PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT

- **Créer des coopératives d'activité et d'emploi** (CAE) pour favoriser le développement de l'ESS et introduire des économies d'échelle pour lutter contre le gaspillage du capital : services mutualisés, bureaux ou locaux de stockage collectifs...)
- **Accompagner les nouvelles formes collectives d'acquisition du foncier agricole** (association foncière, Terre de Liens...).
- **Embaucher un expert en reprise d'entreprise au niveau inter-communal** pour accompagner et soutenir les salariés pour la reprise d'entreprises, notamment en SCOP

- **Créer et soutenir les structures d'insertion par l'activité économique** (régies de quartier, ateliers et chantiers d'insertion...) (marchés publics réservés, accompagnement, aide aux locaux)
- **Maintenir et défendre les subventions aux associations** (contrats aidés, subventions départementales et régionales) et aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (SCOP...)
- (...)

## III/ PERMETTRE L'ACCÈS DE TOU.TE.S À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

### FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE

- **Ouvrir de nouvelles médiathèques de proximité** animées par des bibliothécaires en nombre suffisant et proposant l'accès gratuit aux livres, œuvres numériques et le prêt d'œuvres (artothèques)
- **Soutenir les conservatoires** en recrutant des équipes pédagogiques diplômées et en favorisant la diversité des pratiques (de la danse classique au hip hop, du théâtre aux comédies musicales...)
- **Généraliser le 1% artistique dans tous les bâtiments** en installant, dans chaque bâtiment public ainsi que dans les nouvelles constructions privées, des œuvres d'art
- **Créer et/ou soutenir des Maisons de jeunesse et de la culture** (MJC), lieux de mixité culturelle et d'éducation populaire, et développer des partenariats avec les centres sociaux, équipement culturels, associations et artistes locaux
- (...)

### MULTIPLIER LES LIEUX DE CRÉATION ARTISTIQUE

- **Mettre à disposition d'artistes les lieux vacants** pour proposer des espaces de création, de fabrique, de recherche, d'exposition, d'expression, d'universités populaires, permanents ou non
- **Faire entrer l'art à l'école** : développer des jumelages entre les structures culturelles et les écoles ; ouvrir des résidences d'artistes en milieu scolaire
- Développer les activités artistiques et culturelles dans les centres de loisirs, crèches... en lien avec les équipements, associations et artistes du territoire
- **Faire appel à des artistes pour l'ensemble de la vie municipale** (illuminations, fêtes de quartier ou de ville, projets d'aménagements)
- (...)

## DÉVELOPPER UNE PRATIQUE SPORTIVE POPULAIRE ET ÉMANCIPATRICE

- **Construire de nouveaux équipements sportifs de proximité** (stades, piscines et gymnases notamment) dans les territoires les moins pourvus
- **Favoriser la gratuité et la tarification sociale** des équipements sportifs
- Rendre accessibles les installations sportives scolaires aux associations en dehors des horaires d'ouverture des établissements scolaires, y compris pendant les vacances scolaires
- **Soutenir la pratique sportive féminine et mixte** en engageant une réflexion sur le type d'équipement sportif à construire et en élaborant, avec les associations sportives locales, une charte de lutte contre les discriminations dans le sport
- **Favoriser la pratique et la mise en place de clubs handisport**
- **Refuser le « nommage » par des marques des équipements sportifs** et leur privatisation
- **Protéger les pratiquants de sports de nature** en interdisant sur le territoire communal ou intercommunal la chasse le dimanche en période de chasse
- (...)

# Axe 5

## Des communes dignes et solidaires Démarche « Nouvel humanisme »

La politique néolibérale menée sans discontinuité depuis une quinzaine d'années a affaibli les Français·e·s. Elle plonge près de neuf millions de personnes dans la pauvreté, le plus grand nombre dans la précarité, organise la guerre de tous contre tous au nom de la « compétitivité ». Revers de la même médaille, l'extrême droite attise les haines et pousse les plus fragiles les uns contre les autres.

Au triomphe du chacun pour soi et à l'abandon des plus faibles, nous préférions une société de paix et de fraternité. L'insoumission est un nouvel humanisme. Les communes insoumises en sont le laboratoire. Chacun·e s'y reconnaît comme l'égal·e de l'autre et tou·te·s y assument leur devoir d'humanité.

### I/ DES COMMUNES SOLIDAIRES

#### ADOPTER UN PLAN COMMUNAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

- **Lutter contre le non recours aux droits** par la mise en place d'un guichet unique d'accès aux droits, assurant informations et suivi des dossiers et la création de postes médiateurs
- **Négocier des permanences de la Sécurité sociale** dans la mairie (CAF, CPAM, Pôle emploi...)
- **Proposer une simulation sur « mesades.gouv »** à tout·e nouvel·le arrivant·e dans la commune
- **Création d'une instance participative au sein des CCAS**, ouverte aux associations et populations
- **Développer la gratuité ou la tarification sociale** pour les usagers des équipements et services municipaux
- **Revoir la tarification sociale** en baissant le nombre de tranches de quotients familiaux, puis par la mise en place du taux d'effort (CNAS)
- **Garantir le droit à la domiciliation** et développer un service de bagagerie pour les personnes SDF ; refuser les dispositifs tournés contre elles (arrêtés anti-mendicité, mobilier anti SDF)
- **Prendre des arrêtés municipaux d'interdiction des coupures d'eau et d'énergies**
- (...)

#### GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ À TOU·TE·S

- **Objectif zéro lieu inaccessible** à la fin de la mandature (lieux et transports publics, commerces...)
- **Favoriser l'achat de matériel adapté dans les écoles** pour accueillir les enfants présentant des handicaps
- **Favoriser l'accueil des enfants handicapés** dans les crèches publiques
- **Respecter les obligations de la commune en matière d'emploi de personnes handicapées**
- (...)

#### PROTÉGER LES DROITS DES MIGRANT·E·S

- **Se porter comme volontaire pour l'accueil de migrant·e·s** et mettre à disposition de l'État des bâtiments pour accueillir des hébergements d'urgence pour migrant.e.s
- **Si la commune est un haut lieu de passage de personnes en migration, proposer un lieu d'accueil type Grande-Synthe**, où les personnes peuvent se reposer et recréer une vie collective en attendant de voir leur situation stabilisée
- **Soutenir des actions de solidarité et activités co-construites** avec les personnes migrantes (cours de français, cuisines participatives...) par le prêt de locaux ou un soutien financier
- **Développer les parrainages républicains** de personnes sans papiers
- (...)

#### LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

- **S'assurer que toute dématérialisation de service public** local s'accompagne des ressources humaines nécessaires pour accompagner les personnes les plus éloignées des usages numériques
- **Instaurer des "maisons du numérique"** ou utiliser les points existants (médiathèques...) pour assumer, en lien avec les associations, un rôle de médiation numérique
- **Développer des espaces d'accès à Internet** confidentiels et gratuit, respectant la neutralité du net (sans filtre ni surveillance)
- (...)

## II/ COMBATTRE LE RACISME, LE SEXISME, LES LGBTIPHOBIES ET TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

### DIAGNOSTIQUER POUR AGIR

- **Créer un Observatoire communal ou intercommunal** des discriminations, co-géré avec les associations et les habitant·e·s, doté d'un budget participatif, pouvant mettre en œuvre des actions de testing
- **Adopter un plan de lutte communale contre le racisme**, le sexism, les handiphobies, les discriminations et les violences envers les personnes LGBTI
- (...)

### ÉDUQUER ET FORMER

- **Mise en œuvre d'un Programme d'information et de sensibilisation** dans les établissements scolaires et Centres de loisirs (dans le cadre de la Semaine contre le Racisme par exemple)
- **Création d'un « Prix annuel de l'Égalité »** ouvert à plusieurs collèges (scolaires, habitants, partenaires et agents...)
- **Mettre à disposition des enseignant·e·s du primaire les ABCD de l'égalité** et favoriser l'interventions d'associations engagées pour l'égalité dans les écoles
- **Former les agents municipaux aux problématiques du racisme, du sexism, des questions LGBTI** y compris sur les questions propres à l'accueil des personnes transgenre et intersexuées dans les administrations pour lutter contre les stéréotypes et permettre une bonne orientation des personnes victimes
- **Retirer les spécifications de genre** dans les formulaires administratifs
- **Développer les lieux et campagnes d'information sur les moyens de la santé sexuelle** et reproductive (contrception, accès à l'IVG, prévention VIH et Infection sexuellement transmissibles)
- **Donner à voir en positif, une société émancipée**, à travers la politique culturelle et événementielle de la municipalité ou de l'intercommunalité (travailler sur le contenu des commandes des bibliothèques/médiathèques en ouvrages de l'esprit ou presses d'actualité, festivals ou « journées thématiques », constitution d'un fonds d'archives des luttes locales d'émancipation antiraciste, féministe et LGBTI de la localité)
- (...)

### AIDER LES VICTIMES

- **Mettre en place un lieu d'accueil** (éventuellement mobile) et un numéro vert, pour signalement et accompagnement des victimes du racisme, du sexism, de LGBTIphobies
- **Créer une structure d'accueil d'urgence pour femmes battues** et personnes en rupture familiale du fait de leur orientation sexuelle
- **Développer les marches exploratoires** avec les différents publics potentiellement concernés par les discriminations ou violences de rue
- **Lutter contre la chasse aux Roms** : scolarisation, mise en place de villages d'insertion avec des associations spécialisées, appliquer la loi quant à la présence d'aire de gens du voyage
- **Constitution en partie civile du maire et/ou le ou la président-e de l'EPCI** lors de tout dépôt de plainte d'une victime de racisme, de sexism, ou de LGBTIphobies
- (...)

## III/ INVENTER L'HUMANISME DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

### FAIRE VIVRE LAÏCITÉ POUR UNE SOCIÉTÉ FRATERNELLE

- **Refuser le financement des structures confessionnelles et cultuelles**
- **Supprimer immédiatement toutes les aides extra légales à l'enseignement privé**, refuser toute aide financière à la rénovation d'établissements scolaires privés
- **Désobéir à la loi Carle** qui oblige les communes à financer l'Instruction privée
- **Garantir la laïcité du périscolaire** en y refusant toute intervention d'associations religieuse, marchande, ou de lobbies patronaux
- (...)

### POUR UN URBANISME QUI PREND EN COMPTE LA DIMENSION DU GENRE

- **Objectif de parité dans l'espace public** (noms de rue, de bâtiments, etc)
- **Développer des marches exploratoires sous le prisme du genre** pour pouvoir mettre en place les aménagements urbains nécessaires
- **Développer les toilettes publiques gratuites**
- **Veiller à la parité dans les appels à projets/appels** d'offre lancés par les collectivités, notamment concernant l'urbanisme et l'architecture
- **Refuser les publicités sexistes** dans la ville
- (...)

### FAVORISER LA VIE ASSOCIATIVE

- **Permettre le prêt gratuit aux associatives** culturelles et sportives des infrastructures municipales (salles polyvalentes, gymnases...)
- **Élaborer des chartes éthiques** pour ne pas mettre en concurrence les associations et définir des objectifs partagés associations/communes
- **Privilégier les subventions pluriannuelles**, financer les associations à hauteur réelle du travail qu'elles fournissent, ne pas les utiliser comme manière de faire de la délégation de service public au rabais
- **Faire de l'enjeu égalitaire un critère de subvention**: exercice paritaire des responsabilités, encouragement aux pratiques féminines dans des domaines où elles sont peu présentes.
- (...)

### ENCOURAGER LA JEUNESSE

- **Soutenir les projets citoyens**, humanitaires, associatifs portés par les jeunes (bourses, locaux...)
- **Développer des logements étudiants** gérés par les CROUS
- **Créer des lieux de citoyenneté**, de débat et d'éducation à l'esprit critique pour les jeunes (conseils de la jeunesse, de la vie étudiante, conseils municipaux des enfants...)
- **Accompagner les jeunes dans leur projet professionnel** et leur accès aux droits (bureaux information jeunesse, missions locales...)
- (...)

### POUR UN ESPACE PUBLIC APPROPRIÉ

- **Installer du mobilier urbain accueillant** pour s'asseoir, s'allonger, se restaurer, se rencontrer
- **Engager un débat public sur la toponymie communale** dans une perspective émancipatrice
- **Ouvrir des ateliers citoyens** pour permettre la co-élaboration des projets d'urbanisme
- (...)

# européennes

## atelier en plénière

### JEU ARGUMENTAIRE / CAMPAGNE EUROPÉENNE



1h15 6 joueurs

#### Présentation :

Ce temps de travail est consacré à la campagne des élections européennes. L'équipe d'animation vous propose un jeu d'argumentaire.

Dans ce jeu vous serez amenées à jouer tour à tour le rôle d'un-e porte-parole de la FI soumise au feu des questions d'un-e journaliste d'un média de masse, puis le rôle d'un-e militant-e de terrain interpellé-e par une passante. Au-delà du jeu, et parce que nous ne voulons pas faire « pour de faux », ce sera l'occasion d'échanger ensemble sur vos arguments favoris, vos certitudes et vos doutes, et de ressentir l'effet que produit un discours militant sur l'auditoire.

#### Matériel fourni :

- Cette fiche de règles ;
- Un jeu de 10 cartes par table de six personnes.

#### Mise en place :

Le groupe prépare un chronomètre (téléphone ou montre). La dernière personne à avoir eu une discussion politique sur l'Europe est désignée comme **premier joueur**. Ce dernier pioche une carte : sur cette carte figurent une phrase et des mots clés.

#### Déroulement du jeu :

##### 1<sup>er</sup> défi (1'30 chrono par joueur)

Le joueur actif incarne un-e porte-parole de la FI sur un plateau télé d'une chaîne d'information continue. La phrase située en haut de la carte vient d'être prononcée par un-e journaliste sur le plateau télé.

Le joueur actif a 1'30 (chrono en main) pour livrer la position de la FI. Pour ce premier défi, **le joueur actif est obligé d'utiliser tous les mots figurant sur la carte**. Les autres joueurs surveillent le temps : aucune interruption avant la fin des 1'30 ! Ils devront être attentifs à l'effet que produit sur eux ce discours et apprécieront la performance.

##### 2<sup>e</sup> défi (1'30 chrono par joueur)

Le joueur actif incarne maintenant un-e militante FI qui dialogue avec un-e passant-e. Dans ce contexte, il est peu probable que votre discours technique fasse mouche... Pour cette deuxième tentative vous allez devoir réexpliquer la position de la FI avec vos propres mots.

Vous avez de nouveau 1min30, mais **cette fois les mots de la carte sont interdits !**

Lorsque le joueur actif a terminé ses deux défis, un nouveau joueur est désigné ; ce dernier pioche une nouvelle carte. Le jeu dure 1h15, donc prenez le temps d'échanger entre chaque joueur : améliorez vos argumentaires, créez vos cartes, ajoutez des mot-clés pour compliquer le jeu, analysez les registres de discours, partagez vos doutes et certitudes, etc.





notes

# informations pratiques

## RESTAURATION :

### SAMEDI MIDI :

- Sandwichs en vente à la buvette du village
- Food trucks sur le parvis (cuisine végane, Amérique du Sud, Réunionnaise, traditionnelle), plats à partir de 6 euros

### DIMANCHE MIDI :

- Distribution de sandwichs pour les insoumis-e-s qui repartent en car au niveau du parking

## HORAIRES DE BUVETTE :

Boissons chaudes et jus de fruits à prix militants

**SAMEDI :** 10h00 à 13h00

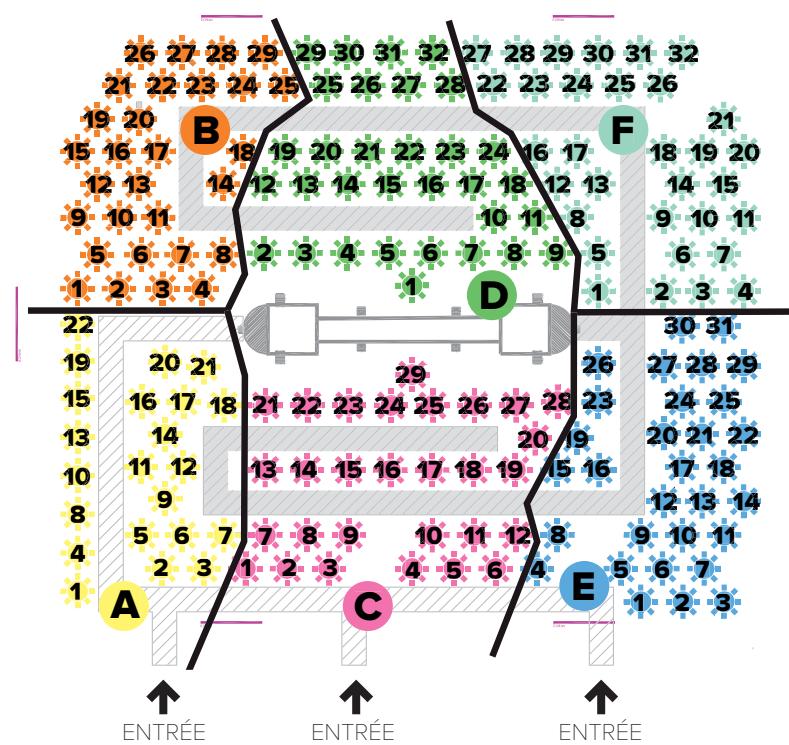
**DIMANCHE :** 8h30 à 10h00

Fermée pendant les séances plénières, eau à disposition tout le temps

## NUMÉRO UTILES :

SAMU .....	<b>15</b>
Pompiers .....	<b>18</b>
Police secours.....	<b>17</b>
SOS Médecins .....	<b>05 56 44 74 74</b>
Commissariat central.....	<b>05 57 85 77 77</b>

## PLAN DE LA SALLE





## POUR MANGER ENSEMBLE PRÈS DE LA CONVENTION...

Plusieurs adresses près de la Convention peuvent recevoir des groupes nombreux :

### **Carré du Lac**

Boulevard Jacques Chaban-Delmas, 33520 Bruges / Tél : **05 56 50 47 56**  
Cuisine inspiration du sud-ouest, menu de groupe entrée plat dessert verre de vin à 24€, groupes jusqu'à 100 personnes acceptés

### **Courtepaille**

Rue du Petit Barail, Quartier du Lac, 33300 Bordeaux / Tél : **05 56 50 96 50**  
Menu de groupe entrée plat dessert à 15€, groupes jusqu'à 60 personnes acceptés

### **Ristorante Del Arte**

1 Rue Germaine Tailleferre, 33300 Bordeaux / Tél : **05 56 04 39 54**  
Entrée plat dessert (avec option végétarienne) 16€, groupes jusqu'à 45 personnes acceptés

## À DÉCOUVRIR AU CENTRE DE BORDEAUX...

Quelques bonnes adresses et des recommandations pour un choix varié de plats végétariens :

### **QUARTIER SAINT RÉMI (TRAM PLACE DE LA BOURSE) :**

#### **Chez Paulette**

24 Rue Saint-Rémi, 33000 Bordeaux / Tél : **05 56 79 07 85**  
Menu du sud-ouest autour de 21€

#### **Bistro Régent**

53, rue St Rémi, 33000 Bordeaux / Tél : **05 56 44 90 00**  
Repas sud-ouest autour de 20€

**De nombreux restaurants rue Saint Rémi et dans ses ruelles (cuisine traditionnelle et exotique, à partir de 12€ le repas dont plusieurs options végétariennes)**

### **QUARTIER VIEUX BORDEAUX LAFARGUE/SAINT ELOI/VICTOR HUGO (TRAM PORTE DE BOURGOGNE) :**

#### **Au Nouveau Monde**

2 Rue des Boucheries, 33000 Bordeaux / Tél : **09 81 18 00 54**  
Pub Québécois bio avec des choix végétariens

#### **L'Epicerie Bordelaise**

14 rue Ravez, 33000 Bordeaux / Tél : **05 33 48 43 33**  
Cuisine Thaï avec options végétariennes, ambiance funk

**De nombreux restaurants thaï, bagels, fusion food, cuisine sénégalaise autour de la place Fernand Lafargue, rue Saint James et rue des Ayres (15€ à 25€ le repas avec un choix correct de plats végétariens)**

### **À SAINT MICHEL (TRAM SAINT MICHEL) :**

#### **La Brasserie du Passage Saint Michel**

14 Place Canteloup, 33800 Bordeaux / Tél : **05 56 91 20 30**  
Menu gourmand du sud-ouest à 22€

**De nombreux restaurants de couscous autour de 15€ avec de délicieux couscous végétariens**

### **À LA VICTOIRE (TRAM VICTOIRE) :**

#### **Café Le Plana**

22 place de la Victoire, 33000 Bordeaux / Tél : **05 56 91 73 23**  
Menu brasserie à 18,50€

**Choix nombreux de restauration rapide rue Sainte Catherine (falafel, kebab, ramen, wok...) de 6 à 13€ le repas avec options végétariennes**



[www.lafranceinsoumise.fr](http://www.lafranceinsoumise.fr)